Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1283

Artikel: Le nouveau faire de relance
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014953

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
9 janvier 1997 – nº 1283
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

Le nouveau faire de relance

On pouvait en sourire. Alors que le discours dominant était au «moins d'Etat», des bien-pensants se convertissaient à l'interventionnisme.

Qu'est-ce qui justifie des soins d'urgence administrés à l'économie suisse? Deux indices retiennent l'attention. D'abord la stagnation du PIB depuis six ans. C'est le symptôme identifié d'une récession. Et même si les autres pays européens sont à la peine, aucun n'affiche sur une durée aussi longue une croissance zéro. Relevons toutefois qu'au temps de la prospérité, la croissance suisse était inférieure d'un à 2 points en comparaison européenne; c'est comme si nous conservions cet écart en période de crise: quand les voisins sont à +2, nous sommes à 2–2, soit zéro; le problème serait donc plus structurel que conjoncturel.

Le deuxième indice ce sont les formidables provisions décidées par les trois banques commerciales suisses pour l'exercice 1996. Au total, 9,3 milliards. Nous avons déjà commenté ces surprenants bouclements comptables (*DP* 1280): volonté de mieux dégager les exercices futurs, avantage fiscal d'une année sans bénéfice, tout en servant un dividende inchangé aux actionnaires. Mais aussi, des analyses poussées sur les risques des crédits commerciaux et immobiliers accordés, donc le reflet d'une dégradation en profondeur de l'économie suisse.

Si l'Etat veut engager de l'argent public, il ne peut le faire à l'aveugle

La première urgence serait d'affiner le diagnostic. Certes, nous ne manquons pas d'instituts universitaires ou bancaires, de commission fédérale pour les questions conjoncturelles, qui, tous, relèvent les compteurs et proposent leurs pronostics. Mais ils travaillent sur les facteurs du PIB. Ils n'ont pas connaissance des dossiers concrets. Ils ignorent, tant qu'elles produisent, la situation réelle des entreprises. Il serait donc nécessaire que les données, en possession des banques et des organisations professionnelles, soient mises à disposition, sous forme statistique et anonyme, des décideurs.

Si l'Etat veut engager de l'argent public, il ne peut le faire à l'aveugle, en jouant, d'ailleurs avec des moyens insuffisants, sur les agrégats de la macroéconomie: consommation, épargne privée, endettement public, taux d'intérêt. Pour être efficace, l'intervention doit être ciblée. On n'a pas oublié l'échec du bonus à l'investissement. Un plan de relance présuppose un collationnement des données.

C'est la responsabilité du secteur privé de les fournir au secteur public. Il faut insister avec force. Trop facile de jouer aux docteurs. Pas de relance à l'aveugle!

Sous réserve de ce qui précède, un secteur mériterait de retenir l'attention: le logement. La Suisse a construit dans les années 60 un considérable parc immobilier. Il arrive à l'âge de l'entretien lourd et de la rénovation. Elle devrait être encouragée par des conditions de crédit exceptionnelles qui permettent d'éviter un report sur les loyers. Une telle opération (prise en charge des intérêts pendant une durée donnée) aurait un effet multiplicateur considérable; elle concernerait l'ensemble du pays sans discrimination; elle concernerait un nombre élevé de corps de métiers; elle aurait un caractère social.

On pourrait élargir l'éventail des mesures. Par exemple les techniques éprouvées d'encouragement à l'innovation mériteraient une nouvelle édition revue et augmentée.

Mais, finalement, les économistes attendent de leurs remèdes qu'ils soient interprétés comme un geste politique, restituant la confiance et dégageant un effet placebo. Or ce que l'opinion perçoit, c'est le glissement de la société vers des inégalités plus lourdes. Les mesures proposées ne peuvent donc pas se limiter au conjoncturel. Pas besoin de diagnostic subtil pour observer par exemple la croissance du chômage et l'importance des plus-values, non imposables, du capitalisme boursier. Même si la relance est bien ciblée, le geste politique clair ne peut être que la réduction de ce grand écart.

AG